

# allocation patrimoine

Part R Code ISIN | FR0007078589 Valeur liquidative | 152,3€

Actifs | 134.7 M€

#### SFDR 8

mivestissements durables	'			
% Actif net:	≥ 25%			
% Entreprises*:	≥ 50%			
*Actif net hors trésorerie, équivalents de				

\*Actif net hors trésorerie, équivalents de trésorerie, et instruments de couverture

# Indicateur de risque

Investissements durables

Risque le plus élevé

Risque le plus faible

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Le fonds n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital

# Équipe de gestion



Stanislas de BAILLIENCOURT Gérant



**Alexandre TAIEB** Gérant



Anaïs CASSAGNES Analyste Durabilité

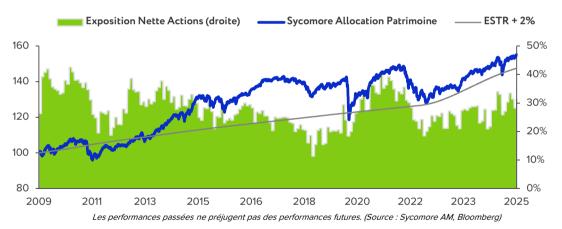


France

# Stratégie d'investissement

Sycomore Allocation Patrimoine, est nourricier de Sycomore Next Generation, compartiment de Sycomore Funds Sicav (Luxembourg). Sycomore Next Generation, fonds diversifié flexible ISR, combine une expertise reconnue sur la sélection d'actions et d'obligations responsables et d'allocation d'actifs internationaux pour apporter performance et diversification. Le processus d'investissement s'appuie sur une analyse fondamentale rigoureuse doublée d'une analyse ESG des sociétés et pays, complétée par une approche macroéconomique. La gestion active des taux d'exposition actions (0 - 50%) et obligataire (0 - 100%) incluant entreprises et Etats vise à optimiser le couple rendement risque du fonds, géré selon une approche patrimoniale. A travers son approche multithématique ISR, le fonds cherche à investir dans des entreprises qui répondent aux défis sociaux, environnementaux et technologiques tels que ceux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, au bénéfice des générations futures.

# Performances au 30.09.2025



	sept.	2025	1 an	3 ans	5 ans	Créa.	Annu.	2024	2023	2022	2021
Fonds %	1,0	3,9	5,1	21,1	16,8	55,2	2,8	5,4	8,2	-11,5	5,1
Indice %	0,3	3,3	4,6	16,1	19,5	47,6	2,5	5,9	5,3	2,0	1,4

#### Statistiques

	Corr.	Beta	Alpha	Vol.	ol. Sharpe		Draw	C:	Yield to	Yield to
					Ratio	Ratio	Down	Sensi.	mat.	worst
3 ans	0,0	0,4	4,5%	3,7%	1,0	0,4	-14,2%			
Création	0.0	0.3	2.1%	4.4%	0.5	0.1	-17.1%	3.3	4.6%	3.7%

# Commentaire de gestion

Comme cela était largement anticipé, la Fed a baissé ses taux directeurs de 25bp et le marché table sur deux baisses supplémentaires d'ici la fin de l'année. En revanche, la BCE a laissé ses taux inchangés, se montrant un peu plus optimiste quant à la croissance de la zone Euro mais ne délivrant aucun signal relatif à la politique monétaire des prochains mois. Les marchés actions ont poursuivi leur hausse portée par le secteur de la technologie, les banques et les métaux. Nous avons renforcé notre exposition en Asie et au Japon. Les spreads se sont compressés sur l'ensemble du crédit, induisant une surperformance du High Yield par rapport aux émetteurs les mieux notés. En particulier, la dégradation de la notation de la France et le rehaussement des notes italienne et espagnole n'ont eu que peu d'impact sur les primes de risque Corporate. Le marché primaire est resté très dynamique.

# sycomore allocation patrimoine



# Caractéristiques

#### Date de création

29/12/2009

#### **Codes ISIN**

Part I - FR0010474015 Part R - FR0007078589

#### **Codes Bloomberg**

Part I - SYCOPAI FP Part R - SYCOPAT FP

#### Indice de référence

**ESTR + 2%** 

#### Forme juridique

Fonds Commun de Placement

#### **Domiciliation**

France

# Eligibilité PEA

Non

### Horizon de placement

3 ans

#### Minimum d'investissement

Aucun

#### **UCITS V**

Oui

#### **Valorisation**

Quotidienne

# Devise de cotation

EUR

# Centralisation des ordres

J avant 9h (BPSS)

# Règlement en valeur

J+2

# Frais de gestion fixes et admin

Part I - 0,60%

Part R - 1,60%

# Com. de surperformance

15% > Indice de référence avec HWM

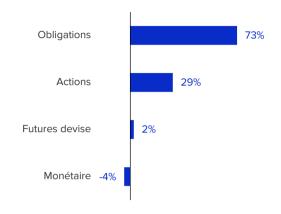
### Com. de mouvement

Aucune

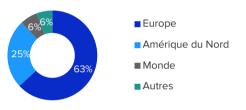
# Poche Actions

Sociétés en portefeuille 45 Poids des 20 premières lignes 16%

#### Allocation d'actifs



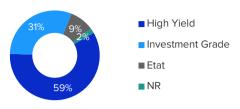
# **Expo. Pays Actions**



# **Poche Obligations**

Nombre de lignes	156
Nombre d'émetteurs	127

# Allocation obligataire



#### **Exposition devises**



SPICE, pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients, Environment, est notre outil d'évaluation de la performance développement durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux, dans la conduite de leurs opérations et dans leur offre de produits et services.

L'analyse se décompose en 90 critères pour aboutir à une note par lettre. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus matériels de l'entreprise\*.

	Fonds	Indice
SPICE	3,4/5	3,6/5
Note S	3,3/5	3,3/5
Note P	3,5/5	3,7/5
Note I	3,5/5	3,7/5
Note C	3,5/5	3,5/5
Note E	3,4/5	3,3/5

# Contributeurs à la performance

Positifs	Pds moy.	Contrib	Négatifs	Pds moy.	Contrib
Asml	1,02%	0,27%	Birkenstock	0,49%	-0,07%
Thalès	0,48%	0,09%	Deutsche Telekom	0,68%	-0,06%
Airbus Group	0,78%	0,08%	Astrazeneca	0,85%	-0,05%

### Lignes directes actions

	Poids	Note SPICE	Note NEC	Note CS
Jpmorgan Chase & Co	1,0%	3,2/5	-2%	13%
Asml	0,9%	4,3/5	12%	27%
Microsoft	0,8%	3,8/5	2%	29%
Schneider	0,8%	4,2/5	10%	39%
Nvidia	0,8%	3,6/5	-9%	23%

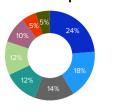
# Positions obligataires

	Poids
Italy 1.3% 2026	2,5%
Roquette Freres Sa 5.5% 2029	1,3%
Scor 3.9% 2025	1,3%
Lutech 5.0% 2027	1,1%
Infopro 5.5% 2031	1,1%

# sycomore allocation patrimoine



# Thématiques durables

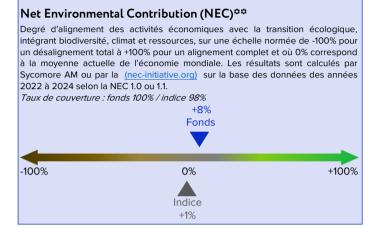


- Digital et communication Santé et protection ■ Transition énergétique ■ Leadership SPICE ■ Transformation SPICE
- ■Gestion durable des ressources ■ Accès et inclusion ■ Nutrition et bien-être

### **Note ESG**

	Fonds
ESG*	3,3/5
Environnement	3,4/5
Social	3,3/5
Gouvernance	3,3/5

# **Analyse environnementale**



# Taxonomie européenne

Part des revenus des entreprises alignés à la taxonomie de l'UE (source

Taux de couverture : fonds 72%

Fonds



# Alignement climatique - SBTi

Part des entreprises ayant validé leurs cibles de Part des revenus des activités liées aux réduction de gaz à effet de serre auprès de la Science-Based Targets initiative.



# **Exposition fossile**

énergies fossiles de l'amont jusqu'à la production d'énergie fournie par S&P Global.

**Fonds ■** 0%



#### Intensité carbone des revenus

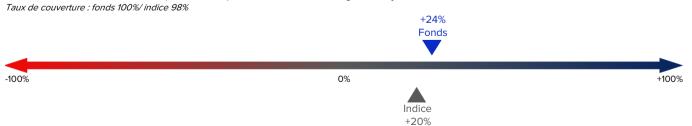
Moyenne pondérée des émissions annuelles de gaz à effet de serre (GHG Protocol) des scopes 1, 2 et 3 amont et aval modélisées par MSCI par k€ de chiffres d'affaires annuel. Taux de couverture : fonds 55%

**Fonds** Indice 966 kg. éq. CO 2 /k€

# Analyse sociale et sociétale

# Contribution sociétale

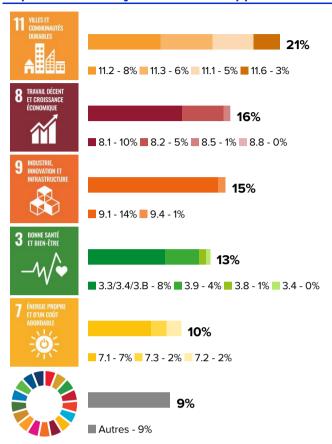
Contribution de l'activité économique des entreprises à la résolution des grands enjeux sociétaux, sur une échelle de -100% à +100%.



# sycomore allocation patrimoine



# Exposition aux Objectifs de Développement Durable



Ce graphique représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et aux 169 cibles qui les composent. L'exposition est définie ici comme l'opportunité, pour chaque entreprise, de contribuer positivement à l'atteinte des ODD, par les produits et les services qu'elles offrent. Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC) nettes.

Pour chaque entreprise investie, les activités qu'elle exerce sont analysées afin d'identifier celles qui sont exposées aux ODD. Pour une même activité, le nombre de cibles auxquelles l'activité est exposée est compris entre 0 et 2 maximum. L'exposition de l'entreprise aux cibles d'une de ses activités est ensuite pondérée de la part du chiffre d'affaires concernée.

Pour plus de détails sur l'exposition du fonds aux ODD, consulter le rapport Investisseur Responsable annuel disponible dans notre documentation ESG.

Absence d'exposition significative : 25%

# Dialogue, actualités et suivi ESG

# Dialogue et engagement

#### SAP

Nous avons échangé sur la diversité (DEI) avec la DRH de SAP via le Club30% Allemagne. En raison de contraintes juridiques aux États-Unis, ils ont ajusté certains indicateurs clés de performance et communications. L'entreprise a réaffirmé son engagement en faveur de la DEI, toujours intégrée profondément dans sa stratégie RH. Leur approche met l'accent sur l'intégration de la DEI dans des stratégies plus larges de leadership et de croissance plutôt que de l'isoler dans des programmes autonomes.

# Controverses ESG

#### Sanofi

La Cour d'appel de Paris a condamné Sanofi SA et Sanofi Winthrop Industrie SA à verser 150,7 millions d'euros à la Caisse nationale d'assurance maladie pour des pratiques anticoncurrentielles liées aux génériques de Plavix, ayant entraîné un surcoût durable jusqu'en 2021. Ces pratiques, sanctionnées dès 2013 par l'Autorité de la concurrence, consistaient à dénigrer les génériques et à favoriser le produit de Sanofi. Le groupe envisage un pourvoi en cassation.

# Votes

0 / 0 assemblée générale votée au cours du mois.
Consultez nos votes détaillés dès le jour suivant la tenue de chaque assemblée générale ICI.

#### Orange

Nous avons interrogé Orange sur les moyens mis en place pour la santé mentale de ses employés, globalement et aussi suite à l'annonce de réorganisation. Nous avons également demandé plus de précisions sur l'enquête du Comité National de Prévention et de Sécurité ainsi que sur le traitetement des alertes. Enfin, Orange nous a exposé les actions de rétention de leurs talents : upskilling, reskilling, mobilité interne, développement de la dimension intergénérationnelle, etc.

#### Erame

En septembre 2025, les autorités indonésiennes ont saisi 148 hectares de la concession de PT Weda Bay Nickel sur l'île d'Halmahera en raison de l'absence du permis forestier requis, bien que la société détienne une licence minière. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une répression plus large, 4,2 millions d'hectares étant dérés sans permis par 51 entreprises.